


Library reference copy
Not for loan

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHES

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

4 - 13 juin 1968

SPC Library

33608
Bibliothèque CPS

R A P P O R T

Commission du Pacifique Sud
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
juin 1968

LIBRARY
SOUTH PACIFIC COMMISSION

639.2028
A

La Commission publie ce Rapport mais se réserve le droit
d'étudier les Recommandations de la Conférence
et de leur donner suite



Loan No: 26304

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Page
INTRODUCTION	(i)
Déclaration préliminaire prononcée par M. William Granger, Directeur de Programme (Economique), Commission du Pacifique Sud	(iii)
Allocution d'ouverture du Secrétaire Général de la Commission du Pacifique Sud, Sir Gawain Bell	(iv)
Allocution d'ouverture de M. D.N.F. Hall, Président de la Conférence	(v)
POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR - INNOVATIONS, ETAT ACTUEL ET PROBLEMES DANS LES TERRITOIRES	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR - MOYENS D'APPUYER LES PECHEES ET NOTAMMENT LES SOCIETES COOPERATIVES ET LES ORGANISMES DE CREDIT	1
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR - FORMATION	1
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR - BETON ARME ET AUTRES MATERIAUX DE CONSTRUCTION PEU COMMUNS	2
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR - BILAN DU STOCK DES TORTUES MARINES, POSSIBILITES D'ELEVAGE DE LA TORTUE COMME SOURCE DE PROTEINES ET D'ARTICLES DE LUXE POUR L'EXPORTATION	3
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR - PISCICULTURE ET POSSIBILITES D'ELEVAGE DU MULET DANS DES LAGONS SELECTIONNES	3
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR - TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LEURRE TAHITIEN EN HUITRE NACRIERE POUR LA PECHE A LA BONITE DANS LES REGIONS DU PACIFIQUE SUD OU L'APPROVISIONNEMENT EN APPATS EST DIFFICILE	3
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR - TENTATIVE D'UNE COOPERATIVE DE PECHEURS FIDJIENNE DESTINEE A CREER UNE FLOTTILLE DE PECHE ET DES SILOS A GLACE EN VUE D'AMELIORER LE TRANSPORT DES POISSONS ET LA QUALITE DU PRODUIT LIVRE AUX GRANDS MARCHES	3
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR - OSTREICULTURE	3
POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR - DEVELOPPEMENT DE LA CAPTURE DU CROCODILE MARIN ET METHODES DE TRANSFORMATION DANS L'ARCHIPEL DES PALAU	4
POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR - CHARGÉ DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES MARINES ET FACILITES DE FORMATION	4
POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR - ENQUETE PRELIMINAIRE SUR LE STOCK DE LANGOUSTES DANS DIFFERENTS ARCHIPELS SELECTIONNES	4
POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR - ETUDE DE L'EXPLOITATION DE LA BECHE- DE-MER (TREPANG) POUR DETERMINER LES MOYENS D'AUGMEN- TER ET D'AMELIORER LA PRODUCTION, COMPTE TENU DU BESOIN EVENTUEL DE MESURES DE CONSERVATION	5
POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR- PROJET DE CREATION D'UN INSTITUT DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION SUR LA PECHE SUR LES RECIFS ET DANS LES LAGONS	5
POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR - INVENTAIRE DES STOCKS D'ALGUES A USAGE COMMERCIAL DANS LE PACIFIQUE SUD, EN COLLA- BORATION AVEC L'UNIVERSITE DE HAWAÏ	7
POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR - DEMONSTRATION DES METHODES DE PECHE DE L'OPERU PAR UN EXPERT DES PECHEES AUX ILES HAWAÏ A DES GROUPES DE PECHEURS INSULAIRES	7

	Page
POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR - INTRODUCTION DE METHODES DE PECHE AU CORYPHENE AU MOYEN DE RADEAUX ET DE SENNES	8
POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR - CULTURE DANS DES LAGONS SELECTIONNES, DU BENITIER GEANT TANT POUR L'ALIMENTATION QUE POUR L'EXPORTATION DES COQUILLES	8
POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR - PECHE HAUTURIERE DU THON A L'EHELON COMMERCIAL	8
POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR - ICTHYOSARCOTOXISME	8
POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS DIVERSES	
a) Formation de motoristes de marine	9
b) Culture de l'huitre nacrière et de l'huitre perlière	9
c) Compendium des pêches dans la région du Pacifique Sud	9
d) Plans de pirogues	10
e) Conférences techniques futures	10
REMERCIEMENTS	10
LISTE DES RECOMMANDATIONS	
A. S'adressant à la Commission du Pacifique Sud	11
B. S'adressant aux gouvernements territoriaux	12
APPENDICES	
I. Ordre du jour	
II. Liste des participants	
III. Liste des documents de travail	

I N T R O D U C T I O N

A sa Trentième Session (1967) la Commission du Pacifique Sud a ouvert des crédits pour l'organisation, en 1968, d'une Conférence technique des pêches, la troisième dans ce domaine.

A l'invitation de l'Administration du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, cette Conférence devait avoir lieu à Korrör, aux îles Palau, dans l'archipel des Carolines Occidentales, du 3 au 14 juin 1968.

Cependant, du fait d'un changement imprévu, avec un très court préavis, des dispositions prises pour les voyages, il n'a pas été possible de tenir la Conférence à Korrör et celle-ci a eu lieu au Siège de la Commission du Pacifique Sud, à l'Anse Vata, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 4 au 13 juin 1968.

Du fait de ce changement de plan les délégués de Guam et de Korrör, ainsi que M. Vernon Brock, Directeur de l'Institut de Biologie à Hawaï, qui avait été invité à assister à la Conférence en qualité de consultant, n'ont pas pu être présents.

Le texte du paragraphe 17 du Compte Rendu de la Trentième Session (1967) indique que la Commission "estime que l'un des buts essentiels de la Conférence technique des pêches devrait être de déterminer les grandes lignes du projet de recherche sur la pêche sur les récifs et dans les lagons, à l'exclusion des questions relatives à la pêche hauturière. Cette Conférence pourrait prendre la forme d'une réunion d'un groupe restreint de spécialistes".

Assistaient à la Conférence à Nouméa, des observateurs envoyés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Conseil Indo-Pacifique des pêches et le Programme des Nations Unies pour le développement à New York.

La première séance est ouverte le 4 juin 1968 par M. William Granger, Directeur de Programme (Economique), qui présente Sir Gawain Bell, Secrétaire Général de la Commission du Pacifique Sud.

A la suite d'une déclaration préliminaire de M. Granger, qui figure dans le préambule du présent rapport, le Secrétaire Général prononce une allocution d'ouverture qui figure également dans le préambule.

Election du bureau

M. D.N.F. Hall (Royaume-Uni) est élu Président sur la proposition de M. R. Powell (îles Cook), appuyée par M. A. Adams (Fidji). M. J. Barrau (Nouvelle-Calédonie) est élu Vice-Président, sur la proposition de M. Rapson (Papouasie et Nouvelle-Guinée), appuyée par M. C. Le Bigot (Polynésie Française).

A la proposition du Président, la Conférence décide de désigner deux rapporteurs par jour pour rédiger le rapport quotidien, ces rapporteurs devant être nommés au début de chaque séance journalière.

La Conférence crée ensuite un Comité de rédaction comprenant le Président, les rapporteurs du jour et M. V. Hinds, Chargé de programme (Pêches) à la Commission.

La Conférence crée également un Comité directeur comprenant le Président, le Vice-Président, M. Hinds et M. Granger.

Ordre du jour et programme

Après étude, la Conférence adopte son Ordre du jour et son programme (voir Appendices I et II).

Heures de travail

Les heures de travail quotidiennes sont fixées comme suit :

8h30 - 11h30

13h30 - 16h30

DECLARATION PRELIMINAIRE

PRONONCEE PAR M. WILLIAM GRANGER

DIRECTEUR DE PROGRAMME (ECONOMIQUE), COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

M. le Secrétaire Général, avant de vous prier d'ouvrir officiellement la Conférence, j'aimerais dire quelques mots pour expliquer comment cette Conférence s'insère dans le programme de travail de la Commission.

Le sujet des pêches a été une des importantes composantes du programme de travail de la Commission dès les deux ou trois années qui ont suivi sa création, grosso modo depuis 1950 et jusqu'en 1963. A ce moment-là, la Commission a décidé de ne plus pourvoir le poste de chargé des pêches mais, à Lae en 1965, la Conférence du Pacifique Sud a demandé instamment que le poste soit rétabli, et le programme des pêches élargi. La Commission a donné son accord à cette demande.

Les directives en vigueur à l'heure actuelle et qui guident l'action de la Commission dans ce domaine découlent de la dernière Conférence technique des pêches, la deuxième, qui a eu lieu à Nouméa en février 1962. Tant la Conférence du Pacifique Sud que les Commissaires réunis en session ont, depuis, pris d'importantes décisions dont nous aurons à tenir compte au cours de nos débats des dix prochains jours.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que M. le Professeur Vernon Brock, directeur de l'Institut de biologie marine de Hawaï, a accepté de participer à la présente conférence en qualité de consultant. M. le Professeur Brock a assisté à la première Conférence technique des pêches organisée par la Commission du Pacifique Sud à Nouméa en 1952, et a été le président de la deuxième Conférence en 1962. Nous sommes privilégiés d'avoir encore une fois à notre disposition sa longue expérience et ses grandes connaissances dans le domaine qui nous intéresse.

J'ai le plaisir également de vous présenter officiellement M. Hinds, chargé des pêches à la Commission. M. Hinds est entré en fonctions à la fin de l'année dernière et la plupart d'entre vous avez déjà fait sa connaissance, ne serait-ce que par correspondance. M. Hinds sera chargé de diriger la conférence du point de vue administratif et lui-même, Mlle Exbroyat et, certes, le personnel d'interprétation, ainsi que nous tous, membres du personnel du secrétariat, ferons tout notre possible pour assurer le succès de votre conférence. Nous espérons que vous nous fournirez d'utiles directives pour l'établissement d'un programme des pêches que nous aurons à soumettre à la Conférence du Pacifique Sud et aux Commissaires.

ALLOCUTION D'OUVERTURE
DU SECRETAIRE GENERAL, SIR GAWAIN BELL

M. Granger, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue, au nom de la Commission, à l'occasion de cette Conférence technique des pêches.

Comme vous le savez, cette Conférence devait avoir lieu à Korrör, aux îles Palau. Des circonstances imprévues et indépendantes de notre volonté nous ont empêchés de tenir la Conférence en cet endroit et nous avons été obligés de modifier nos plans très rapidement et de réunir la Conférence ici à Nouméa. Ceci a inévitablement empêché un ou deux distingués participants d'être des nôtres.

Dans une région aussi vaste que le Pacifique, le développement des ressources de la pêche au bénéfice des pêcheurs insulaires est un sujet qui préoccupe tout particulièrement la Commission. De nombreux problèmes de recherche et de technologie restent à résoudre. C'est la troisième fois que la Commission du Pacifique Sud réunit des représentants des services des pêches, d'instituts de recherche et de l'industrie des pêches, tous très dispersés, en vue d'étudier les mesures qui doivent être prises pour utiliser au mieux les ressources de très grande valeur qui existent dans les lagons et autour des îles. Les débats que vous allez entreprendre porteront surtout sur la solution de problèmes liés aux stocks de poissons sur les récifs et dans les lagons dispersés à travers le Pacifique. Lors de la dernière Conférence du Pacifique Sud, tenue en octobre 1967, les délégués ont fait part de la vive préoccupation que leur causait l'appauvrissement des stocks dans les lagons et sur les récifs. Comment pouvons-nous conserver ces ressources et les accroître ? Pouvons-nous, grâce à la création d'un Institut des pêches dont les activités seraient centrées sur les récifs et les lagons, attaquer les nombreuses tâches à accomplir dans ce domaine ? Vos débats permettront sans aucun doute de trouver la réponse à ces questions et à bien d'autres encore.

La convocation de conférences techniques telles que celle-ci est, à mon avis, l'une des activités les plus utiles de la Commission. Ces conférences fournissent aux techniciens ayant une vaste expérience des problèmes locaux une occasion unique d'étudier et de discuter ces problèmes avec d'éminents consultants venant d'autres parties du monde et de recommander des lignes de conduite à l'intention de la Conférence du Pacifique Sud.

Je suis certain que vos débats seront à la fois utiles et stimulants et je puis vous assurer que les conclusions et les recommandations qui découleront de vos échanges d'idées et de renseignements seront étudiées minutieusement aux prochaines sessions de la Conférence du Pacifique Sud et de la Commission du Pacifique Sud en octobre de cette année.

Je souhaite un plein succès à vos travaux et j'ai grand plaisir à déclarer ouverte votre Conférence technique des pêches.

ALLOCUTION D'OUVERTURE
DE M. D.N.F. HALL
PRESIDENT DE LA CONFERENCE

Messieurs,

En me confiant la présidence de cette Conférence vous m'avez fait un honneur auquel je ne m'attendais nullement. L'un de mes objectifs principaux, lorsque je suis venu ici, était d'accroître mes connaissances sur les pêches dans la région du Pacifique Sud afin d'être mieux à même d'accomplir mon propre travail. Vous m'avez mis dans une situation qui sera pour moi inoubliable ! En regardant autour de moi, je vois des personnes qui ont consacré la plus grande partie de leur vie à la région du Pacifique Sud; des hommes dévoués à leur profession, à l'océan, aux îles et aux peuples du Pacifique Sud. En me comparant à vous, moi qui connaît si peu le Pacifique Sud, je me rends compte que je ne suis qu'un novice et j'espère que vous m'accorderez toute votre indulgence si, dans certains cas, je semble faire preuve de peu de compréhension pour vos problèmes. Je ne puis que vous promettre que je ferai de mon mieux pour mériter la confiance que vous m'avez témoignée.

Je suis, aussi, assez alarmé d'apprendre que le président doit, maintenant, prendre la parole pendant un quart d'heure environ pour énoncer quelques profondes pensées. Or, je n'ai à vous proposer que quelques commentaires impromptus, fondés sur des idées qui me sont venues au hasard et que j'ai rapidement couchées sur le papier.

Dès le premier abord, j'ai été frappé, en étudiant les documents rassemblés pour cette Conférence, par la similitude des problèmes auxquels nous avons à faire face et ceux qui se posaient aux délégués qui assistaient à la toute première Conférence des pêches, il y a 16 ans. Au cours de la présente réunion, nous aurons certainement de nombreux débats et de nombreux échanges d'idées, mais je pense que nous devrions aussi nous poser quelques questions pertinentes :

- 1) Sommes-nous satisfaits du rythme du développement des pêches dans la région ? Je crois qu'une réponse à cette question sera utile à ceux à qui nous avons à rendre compte mais, quelle que soit cette réponse, c'est-à-dire "oui" ou "non", nous devrions nous demander ensuite :
- 2) Qu'est-ce qui retarde ou entrave le développement ? Vraisemblablement, nous aurons du mal à trouver une réponse à cette question.
- 3) et par-dessus tout : Pouvons-nous préciser les mesures que devraient prendre la Commission du Pacifique Sud, les gouvernements territoriaux, et autres organismes ou institutions en vue de surmonter les problèmes, et attribuer à ces mesures un certain ordre de priorité ?

Si, au cours des deux semaines à venir, nous arrivons à trouver des réponses satisfaisantes à ces trois questions, je crois que nous aurons fait une utile contribution à l'avancement des pêches dans la région.

Arrivant dans la région avec des yeux neufs, je ne peux m'empêcher d'être impressionné par l'énormité de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud et, en conséquence, une ou deux pensées me viennent automatiquement à l'esprit :

- 1) La question de la production globale: si nous prenons le volume total des pêches dans le monde entier et que nous en divisons le chiffre par la superficie correspondante, nous arriverions à une production qui équivaudrait presque exactement à une livre par acre et par an. Dans certaines régions, la production est beaucoup plus élevée et nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil vers l'est et la côte péruvienne pour voir un des plus magnifiques exemples de forte production. Dans d'autres régions, par contre, la production est beaucoup moins élevée: mais si nous prenons, simplement comme étalon, ce rapport d'une livre par acre et par an et que nous l'appliquions à la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, la résultante serait 3,5 milliards de tonnes par an. Ne pensez-vous pas qu'il y ait là matière à réflexion? Bien entendu, nous savons tous qu'une telle extrapolation est indéfendable; néanmoins, si l'on considère que les prises globales actuelles dans la région s'élèvent probablement à environ 1/100ème, voire à 1/50ème de ce chiffre, cela nous permet tout de même de voir la situation sous un angle assez optimiste.
- 2) Une autre de mes pensées se rapporte au problème de la coordination. Lorsque l'on regarde, sur une carte, la vaste étendue de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, avec ses centaines de petites îles, le mot même de "coordination" semble prendre un sens nouveau. Je suis certain qu'il ne peut être question, au stade actuel, de coordination dans le sens d'une répartition physique des domaines de responsabilité. Ce qui semble important c'est d'éviter tout double emploi dans le travail. On pourrait comparer l'ensemble de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud à un être organisé, chez lequel il y aurait une subdivision du travail entre les différents éléments, les voies de communications représentant le système nerveux, et la Commission du Pacifique Sud elle-même représentant le noyau coordonnateur central. Il me semble qu'il est peu important de savoir par exemple quel territoire entreprend la mise au point et la critique d'un nouveau type de bateau, ou d'une nouvelle technique de transformation, pourvu que le travail ne soit fait qu'une fois et que les renseignements soient mis à la disposition de tous.
- 3) Cette manière d'aborder le travail dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, et je dis ceci sans vouloir le moins du monde minimiser l'utilité de cet organisme, fait néanmoins ressortir l'importance des programmes territoriaux. Les pêches ne peuvent pas se développer s'il n'y a pas de services des pêches dotés d'un personnel suffisant et compétent et, bien qu'il y ait eu des progrès considérables dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, il semble bien pourtant que l'on y manque encore de spécialistes. Un des grands pas en avant qui a été fait récemment est, bien entendu, la création de l'Université du Pacifique Sud qui pourra, à l'avenir, former des hommes dans le Pacifique Sud pour le Pacifique Sud, et je suis

certain que nous pouvons d'ores et déjà compter sur une étroite collaboration entre la Commission du Pacifique Sud et cette Université.

- 4) En poursuivant toujours la même idée, vastes étendues, populations insulaires, personnel peu nombreux et nouveau, nous en arrivons inévitablement au problème de l'isolement géographique. Je vois que la dernière en date des conférences techniques des pêches avait recommandé la réunion périodique des Chargés des pêches des territoires à des intervalles qui ne devaient pas, si possible, dépasser deux ans. Il me semble que ceci était une sage recommandation, dont la portée affecte non seulement l'oeuvre de la Commission du Pacifique Sud elle-même mais également celle des personnels territoriaux nommés dans des stations excentriques et isolées. Le problème de l'isolement géographique ne fera que s'accroître au cours des ans si l'on ne prévoit pas de mesures pour améliorer la situation dans le cadre de la mise en place des services territoriaux.

Il y a aussi un problème, qui d'ailleurs ne se pose pas uniquement dans le Pacifique Sud, mais qui semble assez sérieux ici: ce n'est pas du tout une question technique mais bien un problème sociologique, à savoir, comment persuader les pêcheurs d'aller à la pêche lorsqu'ils n'y voient aucun avantage ? Si l'on pouvait persuader tous les pêcheurs de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud de passer tout leur temps à la pêche, je pense que l'on pourrait virtuellement doubler la production du jour au lendemain, et il ne me vient à l'esprit aucun autre problème technique dont la solution pourrait avoir un effet aussi spectaculaire. Cependant, comme il ne s'agit pas là d'un problème technique, bien que certains facteurs techniques puissent intervenir dans sa solution, je ne pousserai pas plus avant mes pensées dans ce sens, mais nous pourrions peut-être y revenir à une date ultérieure au cours de notre réunion.

Je ne pourrais pas clore cette allocution sans dire combien nous sommes reconnaissants à M. Hinds, Chargé des pêches à la Commission du Pacifique Sud, de tous les efforts qu'il a faits pour organiser cette Conférence. Je suis sûr que nous sommes tous de tout coeur avec lui dans la déception qu'il a dû éprouver devant le bouleversement de tous ses plans et le changement du lieu de la Conférence. Bien que nous ne soyons pas là où nous pensions aller, il n'en reste pas moins que Nouméa est un endroit charmant et je suis certain que nous y ferons un séjour à la fois instructif et agréable.

Merci Messieurs.

C O M P T E R E N D U

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR - INNOVATIONS, ETAT ACTUEL ET PROBLEMES DANS LES TERRITOIRES

1. Ayant entendu les exposés faits par les représentants de différents territoires de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, la Conférence note que les problèmes d'importance majeure sont sensiblement les mêmes dans l'ensemble de la région. Les problèmes particuliers sont étudiés individuellement dans le cadre du sujet pertinent et exposés dans le corps du présent rapport.

2. La Conférence reconnaît l'importance des problèmes sociologiques qui surgissent au fur et à mesure du développement de l'industrie des pêches et note qu'il est possible de les minimiser en encourageant la spécialisation au sein d'une collectivité. L'action des Chargés des pêches des territoires doit être étroitement liée à celle des personnes responsables du développement social dans les territoires.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR - MOYENS D'APPUYER LES PECHES ET NOTAMMENT LES SOCIETES COOPERATIVES ET LES ORGANISMES DE CREDIT

3. La Conférence, ayant entendu les exposés des représentants des territoires, cerne deux problèmes majeurs :

- 1) Le principe de la "coopération" et le développement de l'esprit coopératif;
- 2) La question du personnel et notamment le nombre d'agents et leur formation appropriée, notamment en matière de comptabilité.

4. Elle estime que la plus grande contribution que la Commission du Pacifique Sud puisse faire dans ce domaine serait de promouvoir la mise en place de moyens de formation appropriés à l'intention des personnels des coopératives territoriales. Elle estime qu'il pourra être utile, éventuellement, de créer une association de coopératives dans la zone d'action de la Commission, mais que le moment n'est pas encore venu de ce faire.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR - FORMATION

5. La Conférence reconnaît qu'il est nécessaire d'aborder la formation dans le domaine des pêches sous deux formes très larges :

- a) La formation professionnelle des adultes;
- b) La formation des adolescents sur une base plus vaste et plus approfondie.

6. Elle reconnaît également que le degré de formation spécialisée nécessaire dans cette industrie varie selon les catégories de personnel mais que l'on peut établir trois classifications d'ordre général:

- a) Personnel nécessitant une formation spécialisée en matière de pêche. Ce groupe comprend, par exemple, les pêcheurs et les agents chargés de la transformation et de la manutention;
- b) Personnel ayant besoin de connaissances dans le domaine des pêches. Ce groupe comprend, par exemple, les charpentiers de marine et les fabricants d'engins de pêche;

- c) Personnel ne nécessitant pas une formation spécialisée mais sans lequel l'industrie ne peut fonctionner. Ce groupe comprend, par exemple, les motoristes de marine et les ouvriers d'usine.

7. Dans la zone d'action de la CPS, le besoin qui se fait le plus ressentir est celui de la formation en matière de conduite, d'entretien et de réparation des moteurs hors-bord et diesel; la Conférence donne un même ordre de priorité élevé, d'une part au besoin d'organiser un cours de formation destiné spécialement aux motoristes, et d'autre part au recrutement d'un instructeur itinérant qui accomplirait des missions dans les îles. La Conférence estime que ces deux activités sont nécessaires.

8. La Conférence reconnaît que dans certains territoires le besoin se fait sentir de donner aussi une formation en matière de manutention et de transformation du poisson, mais cette question reçoit une priorité moins élevée.

9. Des débats destinés à faire le bilan de la formation déjà dispensée antérieurement font ressortir que les activités de la Commission du Pacifique Sud ont été bénéfiques et ont pu faire face aux besoins dans le passé; toutefois, la Conférence estime qu'il serait plus avantageux d'envoyer un spécialiste en mission dans un territoire pour y enseigner par voie de démonstrations plutôt que de réunir dans un même lieu des stagiaires de différents territoires en vue de les former, et la Conférence recommande qu'à l'avenir on donne la préférence à la première méthode.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR - BETON ARME ET AUTRES
MATERIAUX DE CONSTRUCTION PEU COMMUNS

10. La Conférence note que certains des matériaux que l'on commence à utiliser dans la construction de bateaux ne présentent aucun avantage par rapport aux matériaux traditionnels, par contre, elle manifeste un intérêt très net envers l'utilisation du béton armé. Elle estime que là où les matières premières sont rares et où l'entretien pose un problème, le béton armé offre de réels avantages.

11. La Conférence estime que l'on devrait faire une enquête sur l'utilisation éventuelle de fibres naturelles et de la "soupe de corail" pour remplacer les matériaux dont on se sert à l'heure actuelle comme armature et comme mortier dans la construction en béton armé.

12. La Conférence propose que l'on mette sur pied un projet-pilote comportant la construction d'un bateau de pêche dans le but de :

- a) Déterminer si cette technique de construction est applicable dans la région du Pacifique Sud; cet essai devrait comporter une comparaison du prix de revient par rapport à celui d'autres formes de construction;
- b) Démontrer les avantages de ce type de construction par des essais pratiques en mer lorsque le bateau aura été construit.

13. La Conférence estime que la CPS devrait lancer ce projet et travailler en liaison avec les Chargés des pêches des territoires et les organisations internationales à la mise au point des plans d'un bateau convenant à ce projet. Du point de vue priorité, ce projet ne le cède qu'à celui de la formation des motoristes de marine.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR - BILAN DU STOCK DES TORTUES
MARINES, POSSIBILITES D'ELEVAGE DE LA TORTUE COMME SOURCE
DE PROTEINES ET D'ARTICLES DE LUXE POUR L'EXPORTATION

14. La Conférence note que c'est surtout la tortue franche (Chelonia mydas) qui constitue une source alimentaire de grande valeur dans le Pacifique, mais que l'on court le risque de surexploiter les stocks. La Conférence convient à l'unanimité que l'on devrait établir un bilan des stocks de tortues marines et faire des recherches sur les possibilités d'élevage de cet animal.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR - PISCICULTURE ET POSSIBILITES
D'ELEVAGE DU MULET DANS DES LAGONS SELECTIONNES

15. La Conférence note que dans les territoires de la zone d'action de la CPS de vastes étendues envahies de palétuviers et soumises aux marées ne sont pas utilisées et estime que l'on devrait prendre des mesures pour mettre en valeur ces régions côtières qui offrent des possibilités non encore exploitées. Compte tenu des travaux qu'effectue l'"Indo-Pacific Fisheries Council" (IPFC) dans ce domaine, la Conférence estime que la première étape devrait être d'établir une liaison étroite avec cet organisme afin de rassembler et de diffuser aux territoires les données pertinentes. Cette question devrait être reprise ultérieurement à la lumière des renseignements obtenus, lors d'une prochaine conférence technique.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR - TECHNIQUE DE L'UTILISATION
DU LEURRE TAHITIEN EN HUITRE NACRIERE POUR LA PECHE A LA BONITE
DANS LES REGIONS DU PACIFIQUE SUD OU L'APPROVISIONNEMENT
EN APPATS EST DIFFICILE

16. Plusieurs délégués désirent vivement introduire l'utilisation du leurre en huître nacrière dans leur territoire et, bien que le ravitaillement en appâts ne pose pas de problèmes dans l'ensemble de la région du Pacifique Sud, la Conférence estime néanmoins que l'on devrait obtenir les services d'un expert pour faire des démonstrations de cette technique dans les territoires qui s'y intéressent.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR - TENTATIVE D'UNE COOPERATIVE
DE PECHEURS FIDJIENNE DESTINEE A CREER UNE FLOTTILLE DE PECHE
ET DES SILOS A GLACE EN VUE D'AMELIORER LE TRANSPORT DES POISSONS
ET LA QUALITE DU PRODUIT LIVRE AUX GRANDS MARCHES

17. La Conférence reconnaît que la manutention, le transport et la commercialisation du poisson posent un problème dans la région du Pacifique Sud. Les délégués indiquent l'intérêt qu'ils portent au projet en cours aux îles Fidji et demandent que la CPS diffuse des renseignements sur son déroulement.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR - OSTREICULTURE

18. La Conférence, consciente de la valeur économique considérable que constitue l'ostréiculture, estime que l'on devrait encourager la formation de personnel dans certains domaines précis de la culture de l'huître comestible. Il serait possible d'envoyer du personnel territorial et des ostréiculteurs travaillant à leur compte dans des centres de formation tels que ceux de la Nouvelle-Galles du Sud et de Hawaï, et la

Conférence recommande à la Commission d'organiser des cours de formation, particulièrement dans les domaines suivants :

- a) Techniques améliorées de l'ostréiculture moderne -
à l'intention des personnels des services
des pêches territoriaux et des ostréicul-
teurs travaillant à leur compte;
- b) Etudes biologiques de l'huître comestible -
à l'intention du personnel de recherche;
- c) Inspection de la qualité - à l'intention des Chargés des pêches,
des ostréiculteurs travaillant à leur
compte et du personnel de recherche.

La formation dans tous ces domaines reçoit une priorité élevée. La Conférence note que la culture d'autres mollusques comestibles et espèces dont les coquilles ont une valeur commerciale a aussi de l'importance dans certains territoires et estime qu'il est justifié de faire de plus amples recherches dans ce domaine.

19. La Conférence prie la Polynésie Française de rassembler les résultats des essais faits dans ce domaine, qui seraient ensuite diffusés par la Commission du Pacifique Sud.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR - DEVELOPPEMENT DE LA CAPTURE DU CROCODILE
MARIN ET METHODES DE TRANSFORMATION DANS L'ARCHIPEL DES PALAU

20. Seuls deux territoires, la Papouasie et Nouvelle-Guinée et les îles Carolines, s'intéressent sérieusement à ce projet et la Conférence recommande aux fonctionnaires compétents de ces deux territoires de travailler en collaboration pour leur avantage mutuel.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR - CHARGÉ DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES
MARINES ET FACILITES DE FORMATION

21. A la suite de débats prolongés qui font ressortir le besoin de renforcer le personnel chargé des pêches à la Commission du Pacifique Sud, la Conférence désigne un sous-comité ayant pour attributions d'examiner comment utiliser au mieux ce personnel supplémentaire en vue de la répartition des tâches. Après étude du rapport de ce sous-comité, la Conférence reconnaît qu'il n'est pas possible de fixer des domaines de responsabilités précis; toutefois, afin d'assurer une certaine continuité dans le travail, et compte tenu du fait que chacun des fonctionnaires aura à effectuer de nombreux déplacements, elle estime que les tâches devront être réparties selon leur degré d'urgence.

22. Etant donné ces impératifs, la Conférence recommande le recrutement d'un fonctionnaire supplémentaire qui devrait avoir des titres universitaires et de l'expérience dans le domaine de la formation. Il lui faudrait se spécialiser dans celui de la gestion des pêches et de l'organisation de programmes de vulgarisation et de formation. Elle estime aussi que cette recommandation devrait recevoir un ordre de priorité élevé.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR - ENQUETE PRELIMINAIRE SUR LE STOCK DE
LANGOUSTES DANS DIFFERENTS ARCHIPELS SELECTIONNES

23. La Conférence étudie les possibilités économiques de la pêche à la langouste et se penche sur la question de l'appauvrissement sérieux des

stocks que l'on constate dans bien des régions. La Conférence discute de la biologie de la langouste à l'état larvaire et note que des études plus poussées, ainsi qu'un bilan des stocks, sont nécessaires si l'on doit, à l'avenir, formuler des règlements de protection qui peuvent s'avérer essentiels. La Conférence prie la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française de rendre compte des résultats de leurs recherches aussitôt que possible.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR - ETUDE DE L'EXPLOITATION DE LA BECHE-DE-MER (TREPANG) POUR DETERMINER LES MOYENS D'AUGMENTER ET D'AMELIORER LA PRODUCTION, COMPTE TENU DU BESOIN EVENTUEL DE MESURES DE CONSERVATION

24. La Conférence étudie les difficultés que soulèvent l'identification des espèces, ainsi que la transformation et la commercialisation de la bêche-de-mer et recommande à la Commission du Pacifique Sud de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce chinoises de Hong-Kong et de Singapour en vue d'obtenir les services d'un conseiller susceptible d'améliorer l'état actuel de cette production dans la région du Pacifique Sud.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR - PROJET DE CREATION D'UN INSTITUT DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION SUR LA PECHE SUR LES RECIFS ET DANS LES LAGONS

25. La Conférence, eu égard aux résolutions de la Trentième Session (1967) de la Commission, examine en détail les antécédents de ce projet et estime que, compte tenu de l'accroissement des connaissances et de l'évolution de la technologie, on peut considérer que le problème avait, à l'origine, été envisagé sous un angle moins optimiste que ne le motivaient les circonstances. Etant donné, d'une part, l'application de méthodes modernes au domaine de la recherche et, d'autre part, la technologie moderne des pêches, la Conférence considère que les récifs et les lagons offrent de grandes possibilités de mise en valeur, malgré la fragilité de certains éléments du stock naturel.

26. Pour réaliser cette mise en valeur, il faut aborder le problème avec des idées neuves et dynamiques, et la Conférence estime que le sujet se prête à l'invention de méthodes et d'une technologie entièrement nouvelles dont la conception et l'application seraient rendues possibles grâce à une étude détaillée, complète et poursuivie des connaissances déjà existantes et de celles que l'on pourra acquérir grâce à une enquête globale sur les pêches dans la région.

27. La Conférence reconnaît que le problème doit être abordé simultanément de deux façons: d'une part en appliquant, surtout dans le cadre de projets à court terme, les connaissances et les techniques existantes et, d'autre part, en utilisant dans le cadre de travaux à plus longue échéance, les connaissances et les techniques existantes mais tout en laissant la voie libre à l'invention ou à la mise au point de méthodes originales.

28. La Conférence estime en outre que les lagons constituent un milieu extrêmement propice à l'application et, le cas échéant, à la modification des techniques de la culture d'une vaste gamme d'organismes aquatiques.

29. Plusieurs délégués attirent l'attention sur le fait que la population autochtone s'accroît rapidement et que le manque de denrées alimentaires se fait sérieusement sentir dans certains archipels. Le seul remède à cette situation est d'accorder à ceux-ci une aide immédiate et très large et la Conférence estime que le moyen le plus approprié serait de créer une agence dont la fonction précise serait de lancer et de guider la mise en valeur rationnelle de toutes les ressources aquatiques utilisables, celles

qu'offrent les récifs et les lagons et celles des eaux côtières.

30. A titre préliminaire et avant toute intervention active, l'agence devrait faire le point complet de toutes les situations existantes et exploiter les résultats en vue d'une identification plus approfondie et plus précise des différents problèmes. La Conférence reconnaît que ces problèmes se diviseraient en deux grandes catégories dont la première engloberait l'ensemble ou, tout au moins, une très grande partie de la région, l'autre étant plus limitée et n'intéressant qu'un ou, à la rigueur, deux des territoires.

31. La Conférence insiste non seulement sur le principe lui-même mais encore sur le besoin d'effectuer des recherches précises tant dans le domaine du milieu que dans celui des ressources et soutient que la recherche et l'application, à des fins productives, des connaissances et des techniques existantes devraient être menées de front, et qu'il faut continuellement surveiller la réaction des ressources vivantes.

32. La Conférence signale la création d'institutions universitaires dans la région et reconnaît que celles-ci pourraient être incitées à jouer un rôle dans le développement de la recherche et des études sur le terrain.

33. A la suite de ses délibérations, la Conférence formule la proposition suivante:

Projet de création et de conduite d'une agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud

Objectifs de l'agence

- a) Lancer et coordonner, dans les territoires du Pacifique Sud, des programmes bien conçus, collectifs ou individuels, destinés à mettre en valeur les ressources aquatiques utilisables de la région, notamment celles des récifs et des lagons, principalement dans l'intérêt des populations de la région.
- b) Conseiller et aider des territoires individuels à formuler et à réaliser des projets de développement.
- c) Trouver des crédits et obtenir les services d'experts pour la réalisation de projets territoriaux collectifs et individuels et/ou aider les gouvernements territoriaux à obtenir ces crédits et ces services d'experts par l'intermédiaire de l'organisme le plus approprié.
- d) Créer et faire fonctionner un service de renseignements permettant de réunir, compiler, analyser et diffuser des informations sur les pêches dans la région pour l'avancement économique des territoires et de la région tout entière.

Exécution du projet

34. La Conférence prévoit que le projet serait exécuté en deux phases:

La phase I, d'une durée d'environ deux ans au maximum; cette phase serait celle de l'identification plus précise des problèmes, de la mise au point du service de renseignements, du recrutement du personnel spécialisé, et de la fourniture aux territoires d'aide et de conseils ad hoc pour des projets de développement de petite envergure et plus ou moins localisés. Concurrément, des dispositions seraient prises pour la mise sur pied de la recherche de base essentielle à l'acquisition et à l'analyse de données fondamentales permettant d'aboutir à la formulation précise de ceux des problèmes d'ordre majeur qui entravent à présent le développe-

ment d'une exploitation rationnelle des ressources.

La phase II. Celle-ci comporterait des programmes actifs, constamment étayés de travaux de recherche dans le sens le plus large du terme, en vue d'exécuter les projets formulés et mis au point au cours de la phase I. Ces programmes nécessiteraient non seulement les services d'un groupe central spécialisé mais encore l'emploi, selon les besoins, de consultants pendant des périodes plus ou moins longues et pour des projets individuels.

Obligations de contrepartie

35. La Commission du Pacifique Sud serait tenue, au moins à titre intérimaire, c'est-à-dire pendant la phase I, de mettre des locaux à la disposition du groupe central spécialisé, et de lui fournir du personnel de secrétariat ainsi que les homologues techniques et professionnels qui pourraient être requis pendant la mise au point du projet.

36. Les différents territoires feraient face aux obligations de contrepartie soit individuellement, soit collectivement selon le cas, et en fonction des projets de développement.

37. La Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud mette au point, si possible en consultation avec un fonctionnaire du PNUD, une demande officielle en vue d'obtenir l'aide financière du Fonds Spécial du PNUD.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR - INVENTAIRE DES STOCKS D'ALGUES A USAGE COMMERCIAL DANS LE PACIFIQUE SUD EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE DE HAWAÏ

38. La Conférence est mise au courant de l'étude faite avec le personnel de l'Université de Hawaï de propositions relatives à l'organisation d'un cours à l'intention de personnels des services des pêches territoriaux, dont le sujet serait l'identification des algues marines; il s'agirait là d'un premier stade qui mènerait à une enquête coordonnée sur les stocks d'algues marines de la région du Pacifique Sud.

39. La Conférence exprime l'intérêt qu'elle porte à cette proposition mais estime qu'un tel cours serait utile surtout pour des botanistes ou des algologues qualifiés et se voit, à l'heure actuelle, dans l'impossibilité de recommander l'organisation d'un tel cours. Cependant, elle prie la Commission du Pacifique Sud d'étudier la possibilité de recueillir et de diffuser des renseignements sur la culture des algues marines.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR - DEMONSTRATION DES METHODES DE PECHE DE L'OPERU PAR UN EXPERT DES PECHEES AUX ILES HAWAÏ A DES GROUPES DE PECHEURS INSULAIRES

40. La Conférence note que les espèces que l'on peut capturer par ces techniques constituent un apport important tant du point de vue alimentaire que comme appât. Dans certains territoires c'est peut-être même le seul appât local comparant à la pêche traditionnelle à la palangre. La Conférence attribue un ordre de priorité élevé à la démonstration de ces méthodes (qui ne le cède qu'aux projets proposés de l'entretien des moteurs et de la construction de bateaux en béton armé) et recommande que l'on nomme un spécialiste qui effectuerait des missions dans les régions où l'on pense que ces connaissances supplémentaires permettraient d'accroître les prises des pêcheurs locaux. Les détails de ce projet devraient être formulés par le Chargé de programme (Pêches) de la Commission du Pacifique Sud.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR - INTRODUCTION DE METHODES DE PECHE AU CORYPHENE
AU MOYEN DE RADEAUX ET DE SENNES

41. La Conférence s'accorde à dire que l'introduction de la méthode de pêche au coryphène (Coryphaena hippurus) au moyen de radeaux et de sennes semble applicable dans la région du Pacifique Sud, non seulement pour la capture des coryphènes mais aussi pour celle d'autres espèces ayant des habitudes similaires et qui peuvent être importantes, et recommande que les Services des pêches territoriaux s'efforcent de mettre cette méthode à l'essai dans leur cadre local.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR - CULTURE DANS DES LAGONS SELECTIONNES DU BENITIER
GEANT TANT POUR L'ALIMENTATION QUE POUR L'EXPORTATION DES COQUILLES.

42. La Conférence note que certains territoires portent un intérêt considérable à la récolte et à la culture des bénitiers géants (Tridacnidae) sur les récifs et propose que la Commission du Pacifique Sud envisage l'inclusion d'un projet portant sur la culture de ces mollusques dans les programmes de développement pour lesquels on pourrait solliciter l'aide du PNUD.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR - PECHE HAUTURIERE DU THON A L'ECHELON COMMERCIAL

43. La Conférence, ayant fait le point détaillé de la pêche hauturière du thon à l'échelon commercial et examiné l'orientation actuelle de celle-ci dans la région indo-pacifique, note que dans les îles Maldives de l'océan Indien, on pêche de grandes quantités de thons en utilisant des embarcations non-motorisées.

44. La Conférence note cependant que, dans certaines régions, le manque d'appâts vivants idoines limite le développement de méthodes de pêche à la bonite (Katsuwonus pelamis), et recommande que les services territoriaux des pêches rassemblent toutes les données disponibles sur l'état de la pêche à la bonite et sur l'approvisionnement en poissons servant d'appâts.

45. La Conférence estime que, dans les territoires du Pacifique Sud, compte tenu de toutes les espèces de thon existantes, c'est la pêche à la bonite (Katsuwonus pelamis) qui offre le plus de possibilités de développement car ce poisson, facile à capturer, constitue un appoint pour les prises sur les récifs et dans les lagons dont les stocks sont à présent surexploités dans les régions voisines des centres urbains très peuplés. La Conférence note aussi que les stocks de thonine (Euthynnus affinis) sont importants et qu'il ne faut pas les négliger.

46. En vue de déterminer la façon la plus efficace de développer ces ressources, la Conférence recommande à l'unanimité que l'on sollicite l'assistance du PNUD en vue d'entreprendre des enquêtes de viabilité dans des zones sélectionnées et recommande, en outre, que la Commission du Pacifique Sud aide à la préparation d'une demande d'assistance au PNUD, appuyée par les territoires intéressés.

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR - ICHTYOSARCOTOXISME

47. La Conférence reconnaît que le terme "ichtyosarcotoxisme" couvre un domaine très vaste et estime que la question devrait être étudiée sous deux aspects différents :

- a) La "Ciguatera": affection essentiellement sporadique, dont l'issue est rarement fatale mais qui peut néanmoins causer des accidents aigus, et qui résulte de l'ingestion de certains poissons tropicaux normalement anodins.

- b) Toutes les autres formes de **sarcotoxisme** (intoxication due à l'ingestion de chair) qui peuvent avoir une issue fatale.

48. La Conférence note que ni l'une ni l'autre de ces deux formes d'ichtyosarcotoxisme ne constitue un empêchement dirimant au développement économique des pêches sur les récifs et dans les lagons, mais reconnaît que dans certaines régions la Ciguatera a des répercussions socio-économiques très importantes. Par contre, les autres formes de cette intoxication sont des facteurs limitants relativement insignifiants.

49. La Conférence n'a pu obtenir que peu d'indications permettant de penser que la fréquence de la Ciguatera s'accroît et elle note que cette affection est connue et signalée depuis les temps les plus reculés.

50. L'introduction de nouvelles espèces peut entraîner la création de nouvelles pêches, mais étant donné le peu de connaissances dont nous disposons sur les mécanismes biochimiques qui causent la Ciguatera il est impossible de garantir que ces introductions réduiront la fréquence de cette affection.

51. Eu égard à la situation, et reconnaissant la valeur fondamentale des travaux de recherche passés et en cours sur le problème de la Ciguatera, la Conférence recommande que l'on s'efforce par tous les moyens et dans toute la mesure du possible de coordonner et d'étayer les travaux que l'on fait dans ce domaine.

52. On signale qu'une réunion d'experts sur l'ichtyosarcotoxisme doit avoir lieu à Rangiroa, en Polynésie Française, dans le courant du mois d'août et la Conférence note que certains des délégués de la présente réunion participeront également à celle de Rangiroa.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS DIVERSES

a) Formation de motoristes de marine

53. La Conférence est mise au courant des moyens de formation existants et de ceux que l'on envisage de créer à Honiara (Protectorat britannique des îles Salomon) et à Nouville (Nouvelle-Calédonie) et les recommande à l'attention des gouvernements territoriaux.

b) Culture de l'huître nacrée et de l'huître perlière

54. La Conférence note avec intérêt les résultats obtenus dans ce domaine aux îles Cook grâce à l'introduction, par le Chargé des pêches du territoire, de méthodes améliorées de culture et recommande à la Commission du Pacifique Sud de rechercher des moyens permettant d'appuyer ces travaux de manière tangible sous la forme de fourniture d'équipement et de services d'experts qualifiés.

c) Compendium des pêches dans la région du Pacifique Sud

55. La Conférence entérine la recommandation de la Deuxième Conférence des pêches (1962) et note que la rédaction de cet ouvrage de référence n'a guère avancé. En conséquence, elle recommande que des mesures effectives soient prises en vue de rassembler les données qui devront figurer dans cette publication.

56. La Conférence recommande, en outre, que cette publication soit présentée de manière à intéresser un public étendu mais que l'on s'attache surtout à en faire un ouvrage susceptible d'être utilisé comme manuel de formation pour les personnels territoriaux.

d) Plans de pirogues

57. La Conférence reconnaît que les pirogues de pêche traditionnelles joueront un rôle majeur dans le développement des pêches dans la région pendant un certain temps encore mais note que, du fait des innovations de la technologie moderne et de la mise au point de matériaux nouveaux, il y a maintenant de nombreux moyens d'améliorer les plans de ces embarcations.

58. En conséquence, la Conférence recommande qu'un Chargé des pêches ayant des connaissances exceptionnelles sur ces embarcations entreprenne une étude détaillée qui permettrait de déterminer les domaines qui bénéficieraient le plus de ces améliorations.

e) Conférences techniques futures

59. La Conférence note qu'il n'y a eu, depuis 1952, que trois Conférences des pêches et estime que, compte tenu de l'isolement relatif des Chargés des pêches responsables des programmes territoriaux dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, on devrait envisager sérieusement la possibilité d'augmenter la fréquence de conférences qui permettraient de faire le point des problèmes communs, d'échanger des informations et d'établir de façon plus efficace les plans d'une action future.

60. Eu égard à cette considération, la Conférence recommande que, dans la mesure du possible, l'on convoque tous les deux ans une conférence technique qui ferait le bilan et la mise au point des plans de développement des pêches. On devrait convoquer, dans le même temps que ces conférences, des séminaires sur des sujets précis et l'on devrait encourager le personnel des pêches autochtone à y participer activement.

61. La Conférence recommande, en outre, que la première de ces réunions conjointes soit convoquée en 1970, note que Port Moresby serait un lieu approprié, et estime que le thème du séminaire devrait être la Technologie des engins de pêche. La Conférence note, en outre, des sujets spéciaux présentant un intérêt technique certain et qui pourraient servir de thème à de futurs séminaires: modernisation des plans, de la construction et de l'utilisation des bateaux de pêche; transformation et manutention du poisson; diversification de la mariculture.

62. Finalement, la Conférence recommande que chaque fois que cela est possible, la réunion d'une Conférence technique des pêches et d'un séminaire sur les pêches coïncide avec les conférences organisées dans la région par d'autres organismes internationaux. Ceci permettrait au personnel autochtone local des pêches de prendre d'utiles contacts professionnels.

REMERCIEMENTS

63. La Conférence désire remercier vivement le personnel de la Commission du Pacifique Sud qui a fait preuve d'un zèle inlassable et qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine au cours de cette réunion.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Paragraphes

A. Recommandations s'adressant à la Commission du Pacifique Sud

a) Formation

- Formation à l'intention des personnels des coopératives territoriales 4
- Formation en matière de conduite, d'entretien et de réparation des moteurs hors-bord et diesel 7
- Formation en matière de manutention et de transformation du poisson 8
- Méthodes de formation 9
- Formation de personnel dans certains domaines précis de la culture de l'huître comestible 18

b) Recherches et enquêtes

- Bilan du stock des tortues marines et recherches sur les possibilités d'élevage de cet animal 14
- Développement de la production de la bêche-de-mer 24
- Création d'une Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud 25 - 37
- Culture du bénitier géant 42
- Développement de la pêche de la bonite et de la thonine 43 - 46
- Aide à la recherche sur l'ichtyosarcotoxisme 51
- Aide à la culture de l'huître nacrrière et de l'huître perlière 54

c) Embarcations et engins

- Matériaux de remplacement servant d'armature et de mortier dans la construction en béton armé 11
- Projet-pilote: construction d'un bateau en béton armé 12 - 13
- Démonstration de l'utilisation du leurre tahitien en huître nacrrière pour la pêche à la bonite 16
- Démonstration des méthodes de pêche de l'opéru 40
- Amélioration des plans des pirogues océaniques 58

d) Rassemblement et diffusion d'informations

15, 17, 19
23, 39

e) Questions diverses

- Renforcement du personnel des pêches de la CPS 21 - 22
- Compendium des pêches de la région du Pacifique Sud 55 - 56
- Fréquence et thèmes des Conférences techniques des pêches 59 - 62

B. Recommandations s'adressant aux gouvernements territoriaux

- | | |
|--|---------|
| - Développement de la capture du crocodile marin et méthodes de transformation dans l'archipel des Palau | 20 |
| - Stock de langoustes | 23 |
| - Essai de radeaux et de sennes pour la capture du coryphène | 41 |
| - Développement de la pêche de la bonite et de la thonine | 43 - 46 |
| - Formation de motoristes de marine | 53 |
-

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

ORDRE DU JOUR

1. Innovations, état actuel et problèmes dans les territoires.
 2. Moyens d'appuyer les pêches et notamment les sociétés coopératives et les organismes de crédit.
 3. Formation.
 4. Béton armé et autres matériaux de construction peu communs.
 5. Bilan du stock des tortues marines, possibilités d'élevage de la tortue comme source de protéines et d'articles de luxe pour l'exportation.
 6. Pisciculture et possibilités d'élevage du mullet dans des lagons sélectionnés.
 7. Technique de l'utilisation du leurre tahitien en huître nacrière pour la pêche à la bonite dans les régions du Pacifique Sud où l'approvisionnement en appâts est difficile.
 8. Tentative d'une coopérative de pêcheurs fidjienne destinée à créer une flottille de pêche et des silos à glace en vue d'améliorer le transport des poissons et la qualité du produit livré aux grands marchés.
 9. Ostréiculture.
 10. Développement de la capture du crocodile marin et méthodes de transformation dans l'archipel des Palau.
 11. Chargé de la conservation des ressources marines et facilités de formation.
 12. Enquête préliminaire sur le stock de langoustes dans différents archipels sélectionnés.
 13. Etude de l'exploitation de la bêche-de-mer (Trévang) pour déterminer les moyens d'augmenter et d'améliorer la production, compte tenu du besoin éventuel de mesures de conservation.
 14. Projet de création d'un Institut de recherche et d'expérimentation sur la pêche sur les récifs et dans les lagons.
 15. Inventaire des stocks d'algues à usage commercial dans le Pacifique Sud, en collaboration avec l'Université de Hawaï.
 16. Démonstration des méthodes de pêche de l'opéru par un expert des pêches aux îles Hawaï à des groupes de pêcheurs insulaires.
 17. Introduction de méthodes de pêche au coryphène au moyen de radeaux et de sennes.
 18. Culture, dans des lagons sélectionnés, du bénitier géant tant pour l'alimentation que pour l'exportation des coquilles.
 19. Pêche hauturière du thon à l'échelon commercial.
 20. Ichtyosarcotisme.
 21. Questions diverses.
-

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

LISTE DES PARTICIPANTS

M. A.E. ADAMS	Fisheries Officer Department of Agriculture Suva, Fiji.
M. J. BARRAU	Conseiller technique au développement rural auprès du Haut-Commissariat de la République Française dans l'Océan Pacifique, Chef du Service de l'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
M. Ph. BOURRET	Laboratoire d'Océanographie Centre ORSTOM Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
M. M. CORBASSON	Chef du Service des Eaux et Forêts de la Nouvelle-Calédonie Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
M. W. GRANGER	Directeur de Programme (Economique) Commission du Pacifique Sud Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
M. D.N.F. Hall	Fisheries Adviser Ministry of Overseas Development Londres, Royaume-Uni.
M. V.T. Hinds	Chargé de Programme (Pêches) Commission du Pacifique Sud Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
M. I. KASAHARA	Project Officer United Nations Development Programme New York, Etats-Unis.
M. C. LE BIGOT	Administrateur principal des Affaires Maritimes Chef du Service de la Marine Marchande Papeete, Polynésie Française.
M. M. LEGAND	Directeur du Laboratoire d'Océanographie Centre ORSTOM Noumés, Nouvelle-Calédonie
M. R. POWELL	Fisheries Officer Government of the Cook Islands Rarotonga, îles Cook.
M. A.M. RAPSON	Chief, Division of Fisheries Department of Agriculture, Stock and Fisheries Port Moresby, Territoire de Papouasie et Nouvelle-Guinée.
M. W.M. SUTHERLAND	Managing Director of Ferro-Cement Ltd. Auckland, Nouvelle-Zélande.

M. J.A. TUBB

Regional Fisheries Officer
FAO Regional Office for Asia and the Far East
and Secretary of the Indo-Pacific Fisheries
Council
Bangkok, Thaïlande.

PERSONNEL DE LA CPS

Mme D. WRIGHT

Chef du Service de Traduction/Interprétation

Mme J. DES MOUTIS

Interprète/Traductrice

Mlle S. ZENTNER

Interprète/Traductrice

Mlle S. EXBROYAT

Chargée des Conférences

Mme M. NOELLAT

Sténodactylographe

Mlle C. BAUDOIN

Sténodactylographe

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

- SPC/Fisheries/Tech.1 - LE BETON DANS LA CONSTRUCTION NAVALE par James (Royaume-Uni), extrait de "Fishing Boats of the World" Londres, 1967.
- SPC/Fisheries/Tech.2 - LA PISCICULTURE PELAGIQUE par A.M. Rapson, Chef de la Section des pêches du Service de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Konedobu, Territoire de Papouasie et Nouvelle-Guinée.
- SPC/Fisheries/Tech.3 - PROGRAMME DES PECHEES DU PROTECTORAT BRITANNIQUE DES ILES SALOMON par F.M. Spencer, Chef du Service de l'agriculture, Protectorat britannique des îles Salomon.
- SPC/Fisheries/Tech.4 - PRINCIPES DIRECTEURS D'UN PROGRAMME D'EXPLOITATION RATIONNELLE DE LA TORTUE MARINE DANS LES ILES DU PACIFIQUE par J.R. Hendrickson, Directeur de l'"Oceanic Foundation", Hawaï.
- SPC/Fisheries/Tech.5 - NOTES SUR L'ELEVAGE DU MULET EN BASSIN DANS LES ILES HAWAÏ, par J.N. Ellis, Oceanic Institute, Waimanalo, Hawaï
- SPC/Fisheries/Tech.6 - RAPPORT SUR LES INDUSTRIES MARINES DES FIDJI, par A.E. Adams, Chargé des pêches, Service de l'agriculture, Suva, îles Fidji.
- SPC/Fisheries/Tech.7 - UNE INNOVATION DANS LE DOMAINE DES PLATES-FORMES DE PECHE A DEPLACEMENT RAPIDE par A.M. Rapson, Chef de la Section des pêches du Service de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Konedobu, Territoire de Papouasie et Nouvelle-Guinée.
- SPC/Fisheries/Tech.8 - LA CULTURE DES CLAMS DANS LES ILES DE PONHAM, MONK ET MANUS, par A.M. Rapson, Chef de la Section des pêches du Service de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Konedobu, Territoire de Papouasie et Nouvelle-Guinée.
- SPC/Fisheries/Tech.9 - LA FORMATION DES PECHEURS DANS LES ILES DU PACIFIQUE - ILES FIDJI, par A.E. Adams, Chargé des pêches, Service de l'agriculture, Suva, îles Fidji.
- SPC/Fisheries/Tech.10 - LE ROLE D'UN INSTITUT DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION SUR LA PECHE SUR LES RECIFS ET DANS LES LAGONS, par V.E. Brock, Directeur, Hawaii Institute of Marine Biology, Université de Hawaï.
- SPC/Fisheries/Tech.11 - QUELQUES VUES SUR LES RECHERCHES DE BASE ET LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DES PECHEES DANS LES ARCHIPELS DU PACIFIQUE SUD, par M. Legand, Directeur de Recherches au Centre ORSTOM de Nouméa.
- SPC/Fisheries/Tech.12 - PIROGUES OCEANIENNES, par R. Powell, Chargé des pêches, Gouvernement des îles Cook.
-